

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	34 (2007)
<b>Heft:</b>	5
 <b>Artikel:</b>	Méditation pour la paix : la Suisse est une médiatrice demandée et importante
<b>Autor:</b>	Eckert, Heinz
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-912930">https://doi.org/10.5169/seals-912930</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Suisse est une médiatrice demandée et importante

Les bons offices de la Suisse sont toujours très demandés dans le monde entier. Les médiateurs suisses peuvent être particulièrement fiers du traité de paix entre l'opposition maoïste et la maison royale au Népal. Par Heinz Eckert



L'ambassadeur Thomas Greminger, fier de l'accord de paix conclu au Népal.

Grand honneur pour la Suisse: dans le cadre d'une étude, le célèbre Institut de recherche sur la paix et les conflits de l'Université d'Uppsala en Suède a examiné quels pays et organisations étaient le plus souvent actifs dans la prévention des conflits et la médiation. Et la Suisse occupe la troisième place au classement des principaux médiateurs dans les conflits armés de taille moyenne et mineure, juste derrière l'ONU et les États-Unis.

L'ambassadeur Thomas Greminger, chef de la Division politique IV Sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), n'est pas étonné du résultat de cette étude. Il connaît les bons offices que la Suisse rend au niveau international: «Les bons offices de la Suisse en matière de promotion de la paix sont toujours plus demandés.» Or, la neutralité de la Suisse ne jouerait qu'un faible rôle à cet égard. Bien plus important serait en revanche le fait que la Suisse est un petit pays indépendant qui ne dispose pas de son propre agenda politique, ne poursuit aucun intérêt particulier et ne représente aucun danger pour quiconque. À cela s'ajoute la grande expérience dont dispose la diplomatie suisse dans son rôle de médiatrice et les bons résultats qu'elle a pu présenter.

2006 fut une année couronnée de succès pour la politique suisse de paix et des droits de l'homme. Ainsi, grâce à la médiation ou à leurs connaissances spécialisées, les diplomates et experts suisses ont pu contribuer à régler pacifiquement des conflits sur différentes scènes du monde entier, comme au Népal,

où un accord de paix entre l'opposition maoïste et le roi a mis fin à un conflit de plus de dix ans. La Suisse a également apporté d'utiles contributions aux processus de paix dans d'autres régions du monde telles que le Proche-Orient, le Sud-Soudan, l'Ouganda, le Burundi, l'Indonésie, le Mexique, le Guatemala et le Kosovo.

Comment en vient-on à de telles interventions de la Suisse, où et pourquoi la Suisse est-elle chaque fois active dans la promotion de la paix? La demande d'une partie au conflit est-elle à l'origine de son intervention? Thomas Greminger explique: «Bien entendu, nous ne pouvons pas rester simplement assis dans nos bureaux et attendre les demandes. La promotion de la paix est un marché sur lequel sont actifs de nombreux prestataires. Et si l'un d'entre eux veut réussir, il doit être meilleur que les autres et présenter des arguments et des idées de qualité et clairement exposés. L'existence de contacts préalables avec le pays ou certaines personnes joue ici un rôle capital.» Ainsi, la Suisse serait surtout active là où elle participe déjà à des projets de développement, où elle connaît la situation politique et sociale et où elle entretient de bonnes relations avec des institutions et des individus. Il s'agirait là de bons points de départ pour une intervention visant à promouvoir la paix, selon l'ambassadeur Thomas Greminger.

Depuis deux ans, le DFAE s'efforce de concentrer petit à petit ses engagements en matière de politique de paix et des droits de l'homme. La sortie de différentes interven-

tions régionales (Mozambique, Angola, Myanmar, Mexique, Guatemala) a permis de rassembler les ressources. D'ici la fin 2007, le DFAE prévoit de focaliser 80% de ses activités bilatérales en matière de politique de paix sur sept régions principales: le Népal, le Sri Lanka, l'Europe du Sud-Est, les Grands Lacs, la Colombie, le Proche-Orient, le Soudan. De cette façon, des synergies entre les différents instruments de politique étrangère de la Confédération – coopération au développement, aide humanitaire, politique des droits de l'homme, promotion civile et promotion militaire de la paix – devraient entrer en vigueur de façon renforcée.

La centrale bernoise de la Division politique IV occupe environ 70 collaborateurs. D'autres spécialistes sont employés dans les régions d'intervention. Ils sont actifs au titre d'observateurs électoraux, s'assurent que les droits de l'homme sont respectés et font office de médiateurs ou apportent une aide conforme au droit constitutionnel. Le Conseil fédéral demande un crédit de 240 millions de francs pour le travail de la Division politique IV pour les années 2008 – 2011, crédit que le Parlement doit approuver. Thomas Greminger: «Je suis optimiste quant au fait que notre travail sera également reconnu par le Parlement et que nous pourrons poursuivre notre travail au sens de la loi fédérale correspondante.»

Thomas Greminger est particulièrement fier de l'accord de paix conclu au Népal. Étant donné que la Suisse est déjà présente au Népal depuis environ 50 ans avec des programmes en matière de coopération au développement, elle a pu s'appuyer sur un vaste réseau de relations et des connaissances approfondies du pays. L'accord de paix, qui a mis fin en novembre 2006 à la sanglante guerre civile qui a fait 13 000 victimes, était en grande partie un succès des discrets services de conseil et de médiation de la Suisse qui, en raison de leur activité de longue date dans le pays, avaient non seulement la confiance des parties au conflit, mais disposaient également de connaissances précises de la situation politique.

Il ne serait malheureusement pas possible de donner en permanence des informations sur tous les bons offices de la Suisse, car il convient de travailler très discrètement. Certains processus de médiation doivent souvent rester confidentiels pendant des années, car ils seraient immédiatement stoppés par les parties s'ils étaient divulgués au public, remarque l'ambassadeur Thomas Greminger.